



Problème harcèlement suite affaire de vol

Par **Nicokalash**, le **08/05/2010 à 21:24**

Bonjour,

En quelque mot, ma copine, c'est fait voler sa carte bancaire par sa meilleur amie et son copain il y a un ans (vers Mars 2009). En gros le petit copain est se qu'on appel dans le Jargon "une petite racaille" (qui ne travaille pas, aucune étude et trafic...) qui a obligé sa copine a lui rapporter de l'argent par tout les moyens si elle voulait rester avec lui. Donc celle-ci a volée le code et la carte bancaire à ma copine sous son nez (elle été les meilleurs amie depuis l'enfance) et a tout donnez a son copain qui c'est fait plaisir. Justement la semaine suivante ou ma copine avait fait un crédit automobile... donc cette affaire a été traité au tribunal, la voleuse a pris 1500€ de dommage et intérêt + 6mois avec sursis et le voleur 3500€ de dommage et intérêt et 1 ans de prison ferme plus du sursis (car récidiviste).

Je veux en venir à la situation suivante; pendant l'année, le petit frère du voleur a insulter et fait des gestes insultant à deux reprises envers ma copine et sa mère dans la rue, en plein magasins ou en voiture. Il a même suivit une fois ma copine en voiture jusque chez elle, se que je considère comme harcèlement.

J'ai pousser ma copine et sa mère a déposer une main courante pour parler de ces 3 situations car elle n'osait rien faire.

Le voleur n'a jamais rembourser la somme car il n'est pas solvable et il est sortie de prison cette semaine tandis que pour la voleuse se sont ces parents qui on rembourser la somme dut. Nous avons fait appel au SARVI afin de nous aider a nous faire rembourser, celle-ci nous a rembourser la somme de 1100€ environ pour le moment.

Et cette semaine ma copine et sa mère qui été chez eux ont vue le voleur (tout juste sortie de prison) venir dans leur quartier voir ou ils habitaient alors que leur rue ne donne nul part car c'est une rue sans issue si je puis dire.

Je suis inquiet pour la suite et donc...

Je souhaiterais savoir s'il est possible et comment faire pour pousser le voleur a rembourser et surtout pour:

- soit interdire la personne de s'approcher d'une certaine distance de ma copine et de son domicile.
- soit (étant donnée que toute la famille mère et enfant ne travaille pas et sont aidé par des aide financières de l'état, RMI etc) demandé a se que cette famille complète soit obligé de déménager de ville car il vive dans des logement sociaux.

Merci;

Cordialement,

Nicolas.